

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 837

Artikel: Particularisme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le parapluie bulgare

(suite)

La police, à l'intérieur des Etats, dans ses tâches ordinaires, connaît des problèmes analogues. Certes, elle ne peut être toujours angélique, mais les règles du droit cadrent impérativement son action. Tous les moyens efficaces ne sont pas reconnus légaux.

Il en va de même en droit international. Sur le ton de la rodomontade propre au style Chirac, les Français parlent un peu trop (il est vrai que le gaullisme n'a jamais renié ses barbouzes) de leurs services d'action.

La vigilance démocratique renforcée exige pour éviter toute contamination par "la lèpre" d'autant plus de rigueur sur le choix des moyens.

AG

Y'EN A POINT COMME NOUS !

(mam) Ratifiée en 1977 par les Pays-Bas, la RFA, la Suisse et le Luxembourg, la convention de Bonn sur la dépollution du Rhin, que la France a rejointe en 83, va enfin produire quelques effets. Le Ministre français de l'environnement a dévoilé récemment à Mulhouse le détail d'un plan élaboré après de longues négociations avec toutes les parties prenantes de cet épineux dossier, notamment les élus d'Alsace et de Lorraine. Sans entrer dans le détail, signalons que les mesures envisagées visent à réduire de 20 kg par seconde les rejets de sel dans le Rhin, provenant des mines de potasse d'Alsace. L'objectif à plus long terme est une diminution de 60 kg par seconde.

Touchant un problème international - les mines françaises ne sont de loin pas la seule source de pollution du Rhin - la convention de Bonn prévoyait un partage des frais entre les Pays-Bas (34%), la France et la RFA (30% chacun). Quant à la Suisse, neuf ans après sa signature, elle ne s'est toujours pas acquittée de sa part, fixée à 6% !

PARTICULARISME

Pourquoi tant de signatures appuyant des initiatives populaires en provenance d'Appenzell Rhodes-Extérieures sont-elles déclarées non-valables par la Chancellerie fédérale ? Pour les cinq initiatives abouties cette année, la proportion de signatures nulles va de 33,3 à 61,8%, pour une moyenne nationale se situant entre 1 et 3%. Avis aux collecteurs.

LA DEBLACLE DE SAURER

Arbon, c'est si loin

(cfp) Arbon, sur la rive thurgovienne du lac de Constance, est une coquette petite ville mal connue des Romands. Les difficultés de la maison Saurer les intéressent fort peu. Mais Saurer, pour Arbon, c'est comme Hermes pour Yverdon ou pour Ste Croix : une entreprise qui, en se développant, a engendré la prospérité d'une ville et d'une région. La crise que Saurer traverse actuellement n'est pas la première, mais c'est probablement la plus sérieuse.

Au milieu du siècle passé, un artisan du Wurtemberg, Franz Saurer, installait une fonderie à Saint-Georges, dans le canton de St Gall. Après quelques années il transférait son entreprise à Arbon. Elle a prospéré. Elle a innové. On a connu des autos Saurer au début de l'automobile. On a connu des moteurs de bateau. On est en passe d'oublier les camions Saurer, mais beaucoup sont inusables et porteront encore longtemps le nom de la marque.

L'armée, avec l'approbation des Chambres fédérales, a prolongé artificiellement l'agonie. Les grandes banques ont fait leur part pour éponger les dettes. Selon la FTMH, la rechute de Saurer fait la démonstration qu'on ne bâtit pas une politique industrielle valable à coup de commandes militaires. Dans un communiqué consacré au prochain redimensionnement de l'entreprise, le syndicat rappelle que "les collaborateurs furent contraints de travailler et

ERRATUM

Une malencontreuse coquille typographique s'est glissée dans notre dernière éditorial. Page 2, 2^e colonne, à la 25^e ligne, il fallait lire "communalisation" du sol au lieu de "commercialisation", ce qui fait quand même une certaine différence

d'accumuler démesurément les heures supplémentaires".

Après les camions, c'est le département des machines textiles qui va disparaître. 250 à 300 emplois seront supprimés. C'est beaucoup pour une entreprise, même importante, et surtout pour une petite ville. Il ne semble pourtant pas y avoir de crise sociale. Seuls quelques dizaines d'ouvriers se sont déplacés pour assister à l'assemblée syndicale convoquée pour informer des nouveaux développements de la situation. Est-ce de la résignation ? Est-ce la certitude de retrouver un emploi dans une autre entreprise ?

Certaines histoires remontent à la surface. On se rappelle qu'Arbon a eu, pendant quelques décennies, une majorité socialiste dans les autorités communales et que cette majorité a fait énormément pour aménager la qualité de la vie des habitants. On se souvient d'Albert Dubois, patron d'origine romande, qui cherchait à économiser et qui n'a jamais réussi à apprendre le thurgovien. On se rappelle que le Conseil d'administration a été présidé par le Conseiller aux Etats thurgovien Hans Munz. Les appuis politiques n'ont pas compensé le manque de compétitivité.

Mais la chute était prévisible. Saurer était encore au 66^e rang des entreprises sur la liste de la *Schweizerische Handelszeitung* en 1981. Cette année, elle est au 116^e rang.

Le carnet des commandes était de 466 millions en 1982, il n'était plus que de 183 millions en 1985. Destin d'une entreprise privée. De quoi nous mêlons-nous ?